

Les échos de Castelmau



Bulletin Municipal d'informations N°23 - mars 2014

15/16 MARS



DIM 16 MARS

Club du 3e AGE

LOTO

DIM 16 MARS

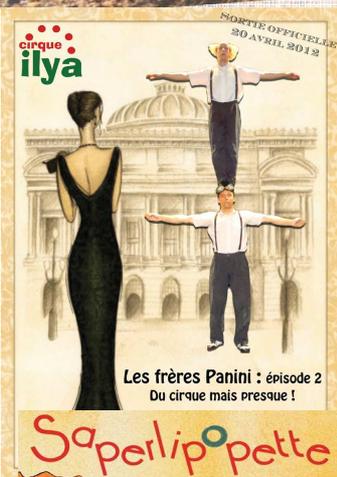
17h à la Maison du Peuple



SAM 05 AVRIL



VEND 23 MAI



**LE PRINTEMPS
SE REVEILLE!**



EDITO



Très chers concitoyens,

Début d'année tonitruant! Comme si une date butoir allait, tel le coup de sifflet final de l'arbitre, faire tout cesser, imposant d'agir à la hâte!

Pourtant il n'en est rien, tous les travaux qui ont été réalisés ces derniers mois, ainsi que les travaux en cours, étaient programmés depuis longtemps. Je ne vais pas les énumérer, vous en voyez les réalisations près de chez vous.

Simplement, le conseil municipal sortant gère le quotidien et la projection de nouvelles actions avec une équipe renforcée.

Et oui, six années se sont déjà écoulées depuis le jour où vous avez accordé votre confiance à la liste "Pour Castelnaud : un souffle nouveau".

Un vrai souffle nouveau!

Celui qui apporte l'oxygène nécessaire pour que le feu réchauffe le foyer. Pas le vent violent qui attise l'incendie et ravage des centaines d'hectares.

Celui qui pollinise les fleurs des vergers donnant les fruits. Pas la bourrasque qui arrache les arbres.

Celui qui fait frémir les mers et les océans et pousse sur eux les navires. Pas la tempête qui les fait chavirer.

Celui qui donne envie d'ouvrir sa maison pour y faire pénétrer les senteurs environnantes. Pas le "mistral" qui fait claquer portes et fenêtres.

Celui que l'on émet lorsqu'à l'oreille de l'être cher on murmure "je t'aime". Pas celui généré par des hurlements haineux.

En un mot, le souffle de la vie.

C'est cet état d'esprit et cette manière d'être que je vous souhaite pour ce mois de mars qui nous apportera cette année, comme chaque six ans, une élection municipale.

Mon seul souhait, partagé par mon équipe, est que Castelnaud sorte grandi des débats et échanges qui auront lieu.

A cet effet, je vous propose à la réflexion une légende amérindienne :

« Un vieil indien explique à son petit fils que chacun d'entre nous a en lui deux loups qui se livrent bataille.

Le premier Loup représente la Sérénité, l'Amour et la Gentillesse.

Le second Loup représente la Peur, l'Avidité et la Haine.

"Lequel des deux loups gagne?" Demande l'enfant.

"Celui que l'on nourrit" répond le grand-père. »

Cueillez en ce printemps le plus beau des bouquets.

Fraternellement

Jean-Charles SERS, Maire de Castelnaud-de-Guers



Les anciens combattants de Castelnaud de Guers vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé pour cette nouvelle année 2014.

Nos activités :

Le mardi 4 février 2014 : les responsables du secteur se sont réunis à Pomerols pour préparer un repas champêtre prévu à Pomerols le

vendredi 27 juin 2014. Ce repas sera au profit du Fond Social F.N.A.C.A.

Le 27 février 2014 : Nous nous sommes déplacés à Marsillargues pour assister au Conseil Départemental de la F.N.A.C.A.

Le 19 mars 2014 : Nous commémorerons la fin des Combats en A.F.N. Cérémonie à Sète le matin (un car est prévu) et sur le canton

l'après-midi.

Le 24 avril 2014 : Congrès Départemental F.N.A.C.A. à Marseillan.

Le 8 mai 2014 : Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale. Victoire 1945 sur le nazisme. Cérémonie à Castelnaud de Guers avec dépôts de gerbes. Départ du défilé devant la Mairie à 11h. Puis repas du Monde Combattant Cantonal à Florensac.

F.N.A.C.A. : Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, au Maroc et Tunisie*

HISTOIRE SOLIDAIRE

DU CONTE DE NOËL A LA RÉALITÉ, IL N'Y A PARFOIS QU'UN COURT CHEMIN!

Cette histoire s'est déroulée, dans le joli village de Castelnaud de Guers, quelques jours avant la Noël 2013. Sept heures du soir approchaient, il faisait déjà nuit, la lune, presque pleine, éclairait de sa lumière blafarde les toits du village et pénétrait jusqu'au plus profond des ruelles entre les maisons serrées du bourg qui commençait à sommeiller.

Dans leur demeure de la rue Éole un couple de Castelnaulais, la femme dans sa salle de bain, l'homme dans son bureau, vauquaient avant de passer à table pour le repas du soir. Soudain, dans leur logis, la lumière électrique devint presque aveuglante : elle avait triplé d'intensité. Et dans la seconde qui suivit le noir complet s'installa dans la maison.

Il fallait trouver la cause de ce phénomène. Chacun de leur côté, la femme et l'homme, à la lumière d'une lampe électrique, inspectèrent les pièces et les appareils électriques sans rien trouver d'anormal. Le disjoncteur lui-même n'avait pas réagi.

Ce n'est que quelques instants après qu'ils entendirent des bruits venant de la rue et ils s'aperçurent que le compteur électrique extérieur de leur maison était en feu. Ils appelèrent les pompiers.

Pendant ce temps, les voisins avaient fait de même. Françoise, la voisine la

plus proche, Max, dont la femme avait tout vu, Karima qui voyant la maison non éclairée et pensant que le couple était absent avait, de son côté, prévenu l'adjoint municipal d'astreinte qui est accouru aussitôt, Guy et Martine, qui de leur fenêtre apercevaient le foyer, avaient aussi prévenu les pompiers. Tous ceux-là et d'autres, que la pénombre rendait méconnaissables, s'étaient approchés des lieux du sinistre.

Mais il fallait rester prudent et ne pas trop s'avancer, les flammes montaient à deux ou trois mètres de haut, le plastique, qui fondait, dégageait une fumée noire et âcre, des morceaux de métal en fusion jaillissaient du foyer dans une pétarade qui faisait penser aux feux d'artifices du 14 juillet. Toutes ces personnes entourant le couple attendaient l'arrivée des pompiers. Il semblait à tous qu'ils tardaient beaucoup.

Enfin ils arrivèrent, ils eurent vite fait d'éteindre l'incendie, qui commençait à manquer de combustible ; dans la foulée arrivèrent les gendarmes, prévenus par les pompiers, puis les techniciens d'ERDF. Pendant tout ce temps, d'autres voisins, un conseiller municipal, puis Monsieur le maire revenu d'une réunion, s'étaient joints au groupe de ceux qui soutenaient le couple.

Il faut s'arrêter un instant sur la per-

formance des techniciens d'ERDF.

Deux hommes, dans le noir, éclairés par leur lampe frontale s'activaient. Le plus jeune grimpa le long du poteau à quatre ou cinq mètres pour distinguer les câbles qui alimentaient la maison. Tout un travail fait avec méthode, compétence et le plus aimablement du monde. Ah ! Que ne dit-on pas contre les fonctionnaires ! Mais sans des gens de leur trempe, que deviendrions-nous ?

Quatre ou cinq heures après le début de l'incendie, la lumière était revenue dans le foyer du couple. Elle et lui après un rapide repas pouvaient à nouveau goûter le calme et la chaleur revenue, mais c'est surtout dans leur cœur que cette chaleur rayonnait. Elle s'alimentait de la solidarité manifestée par cette chaîne humaine qui démentait les propos maintes fois entendus du « chacun pour soi ».

À tous : pompiers, gendarmes, électriciens, voisins, conseiller municipal, adjoint au maire, maire, le couple dit merci et clame sa fierté de vivre dans un village où la belle devise : « Fraternité » qui orne le fronton de la mairie est une réalité qui anime les comportements et le cœur de ses habitants.



Edmond Laroze



EGLISE SAINT-SULPICE



Les travaux de réfection du clocher ont commencé. Les cloches vont très bientôt pouvoir sonner à nouveau!

SERVICE DE L'EAU



Pierrot et Yoann, les agents techniques du service de l'eau ont un tout nouveau véhicule!

ECOULEMENT DES EAUX



SECURITE DES PIETONS



Des garde-corps ont été commandés pour être posés devant les commerces (tabac et atelier de coiffure) afin de sécuriser le trottoir à cet endroit. Ils seront posés dès réception.



Les caniveaux en pavés sont petit à petit remplacés pour faciliter le déplacement de tous, et en particulier pour les personnes à mobilité réduite.

INSTALLATION D'UN PONTIL AU BOIS DES CORBEAUX

De la bouche même des anciens, il était temps de pouvoir aller au bois des corbeaux sans se mouiller les pieds.

Il est évident qu'outre les promeneurs, les viticulteurs apprécieront de laisser leurs véhicules au sec et de préserver ainsi les mécaniques.

RUE DU PEYRAL



Les travaux de la Rue du Peyral sont maintenant terminés. De l'aveu des utilisateurs et des riverains, c'est une réussite. Bravo aux techniciens du Conseil Général.

LIGNE NOUVELLE MONTPELLIER-PERPIGNAN LE PROJET AVANCE !

Le 15 décembre 2013, le Ministre chargé des Transports a validé une nouvelle étape du projet de nouvelle ligne ferroviaire **entre Montpellier et Perpignan**. Cette décision ministérielle n°2 acte 4 points :

- > La création de deux gares nouvelles : l'une à l'est de Béziers et l'autre à l'ouest de Narbonne;
 - > La réalisation d'une ligne à grande vitesse mixte (voyageurs + fret) de Montpellier à Béziers;
 - > La réalisation d'une ligne à grande vitesse dédiée aux voyageurs de Béziers à Rivesaltes;
 - > La poursuite des études sur la thématique de la mixité entre Rivesaltes et Toulouse (le raccordement à la section internationale vers l'Espagne).
- Le Comité de pilotage du projet s'est réuni le 9 janvier 2014 afin de mettre en œuvre cette décision ministérielle et notamment les modalités de poursuite des études.

La prochaine étape porte sur la définition d'un tracé de l'ordre de 100 à

120 mètres de large. Les collectivités partenaires ont affirmé souhaiter disposer d'une décision ministérielle pour le choix du tracé d'ici la mi-2015. Un dispositif de concertation sera alors mis en place pour présenter à chacun l'avancée des études concernant les différentes variantes de tracé. Ces variantes de tracé ont été présentées au grand public dès l'été 2012, et sont disponibles sur le site Internet du projet.

Les prochaines études devront également permettre de localiser précisément l'implantation des deux gares nouvelles.

NB : Ce comité de pilotage rassemble les partenaires co-financeurs du projet que sont : L'Etat, Réseau Ferré de France, le Conseil Régional Languedoc-Roussillon, les Conseils Généraux de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, les Agglomérations de Montpellier, Héralut Méditerranée, Béziers Méditerranée, Narbonne, Carcassonne et Perpignan.

Pour plus d'informations sur ce projet, vous pouvez visiter le site Internet : www.lalignenouvelle.com

Retrouvez à la rubrique :

Documents - Cartographie : l'ensemble des cartes des différentes variantes de tracé étudiées.

Contactez-nous : un espace de libre expression où chacun peut poser ses questions.

Presse : le dossier de presse complet sur le projet.




ACTUALITES SICTOM

foulard baskets sacs pulls chaussettes linge
je recycle mes textiles
tee-shirt chaussures gants pyjama manteau



Le SICTOM dévoile sa nouvelle collection de conteneurs : la tendance 2014 sera « textiles » ! Si la mode est au tri des vêtements, linges de maison et chaussures non utilisés, usés ou déchirés, les textiles souillés et mouillés ne sont pas, et ne seront jamais en vogue ! Ayez la fibre du tri et du recyclage pour que vos textiles soient réutilisés (revente en boutique de seconde main), coupés (découpage en chiffons d'essuyage industriel ou ménager), déchetés (rembourrage, isolation), effilochés (production de nouveaux textiles) ou broyés (matières premières secondaires).

Une nouvelle conteneurisation pour un tri dans le vent !

Retrouvez les colonnes textiles dans chacune de vos déchèteries et disséminées dans les communes.

SICTOM Pézenas-Agde - BP 112 - 34120 Pézenas
Tél. : 04 67 98 45 83 - Fax : 04 67 90 05 98

www.sictom-pezenas-agde.fr



LE SCIENCE TOUR FAIT ESCALE A CASTELNAU



crustés dans les murs du vieux village.

Puis il les invita en salle du Conseil où une vitrine préparée par l'association montrait des outils de géologues et autres fossiles, notamment quelques dents de requins.

S'en est suivi une petite séance cinéma pour mieux comprendre l'histoire de notre planète, de sa formation à notre ère.

Les deux animateurs du *Science Tour* prirent ensuite le relais pour terminer en beauté leur animation avant de replier leur matériel et repartir vers d'autres contrées.

C'est par la belle matinée ensoleillée du vendredi 7 mars dernier que de nombreux enfants ont pu découvrir une approche de la géologie très ludique et participative. Philippe et Edouard, les animateurs de l'association « Les Petits Débrouillards » leur avaient concocté une séance d'observation des différents types de pierre que l'on trouve dans notre région et des expériences scientifiques tout à fait convaincantes comme sur la formation des volcans entre autre.

Dès 9h30, les enfants inscrits au

centre de loisirs et les agents d'animation découvraient les trésors que renfermait *Charlotte la Roulotte*, petit nom donné au véhicule du Science Tour qui s'est déplacé de ville en ville sur le territoire de la C.A.H.M. durant toute cette première semaine de vacances.

A 11h, de nombreux autres enfants et quelques adultes rejoignaient la troupe et *Louis-Francis Tolini* de l'A.S.P.A.H.C. emmenait tout ce petit monde observer des fossiles d'huitres et coquillages divers in-

Merci à Edouard, Philippe, Louis-Francis pour avoir partagé avec passion leurs connaissances avec les enfants de Castelnaud.



Le « Science Tour » est un programme proposé et subventionné par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Sur le modèle de l'émission de France 3 "C'est pas sorcier", deux animateurs se déplacent avec un véhicule adapté pour proposer une approche ludique des sciences.

Castelnaud de Guers fait partie des 5 communes qui ont accepté et organisé ce partenariat, avec la participation de l'A.S.P.A.H.C.

Une soixantaine d'enfants et quelques adultes ont répondu présent à ce rendez-vous.

Midi Libre du 06/03/2014 - Par Jean-Claude Mithouard

LES JEUNES CITOYENS DE CASTELNAU DE GUERS ONT REÇU LEUR CARTE D'ÉLECTEUR



Photo JC Mithouard

Ils sont 33 à avoir atteint la majorité pour participer aux prochaines élections. La municipalité avait organisé le 5 mars

une petite cérémonie de remise des cartes d'électeurs et du livret du citoyen. Le maire avait passé l'écharpe tricolore et en présence du député Sébastien Denaja l'instant revêtait une solennité qui a pu intimider les jeunes qui s'empressaient de rejoindre leur place après avoir pris le précieux sésame.

une petite cérémonie de remise des cartes d'électeurs et du livret du citoyen.

Le maire avait passé l'écharpe tricolore et en présence du député Sébastien Denaja l'instant revêtait une solennité qui a pu intimider les jeunes qui s'empressaient de rejoindre leur place après avoir pris le précieux sésame.

Le message était simple : ne laissez pas les autres décider à votre place, investissez vous dans la politique pour créer une société qui vous ressemble et n'oubliez pas que, aujourd'hui encore, dans d'autres pays, des jeunes meurent pour obtenir ce droit de vote.

L'assemblée étant majoritairement féminine il fut rappelé que le vote des femmes en France n'a que 70 ans.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014 COMMUNE DE + 1000 HABITANTS : LA FIN DES HABITUDES...

Scrutins des 23 et 30 mars prochain - Ce qu'il faut savoir pour notre commune :

- **PANACHAGE INTERDIT** : **VOTE UNIQUEMENT PAR LISTE ENTIÈRE.**
Pour être valable, le bulletin déposé dans l'urne devra être vierge de toute écriture.
- **PRESENTATION D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ OBLIGATOIRE.**
- Instauration de la **PARITÉ HOMME / FEMME**
- **SIÈGES ATTRIBUÉS AUX CANDIDATS SUIVANT L'ORDRE DE PRÉSENTATION** établi sur la liste
- Election des Conseillers Municipaux et du Conseiller Communautaire : **1 SEUL BULLETIN POUR LES DEUX ÉLECTIONS**
Le Conseiller Communautaire est la personne qui représente la commune à la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

LES ELECTIONS PASSEES AU CRIBLE



**COMMUNE
DE 1 000 À 3 499 HABITANTS**

Le mode de scrutin change dans votre commune.

Les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste bloquée.

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.

Vous élirez également un ou plusieurs conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

Nouveau :

- > Présentation d'une pièce d'identité pour voter
- > Déclaration de candidature obligatoire
- > Impossibilité de voter pour une personne non candidate
- > Interdiction du panachage - changement de mode de scrutin
- > Élection des conseillers communautaires

FINI LE PANACHAGE!!!



PIÈCE D'IDENTITÉ OBLIGATOIRE

Pour voter, il faudra **OBLIGATOIREMENT** présenter une **pièce d'identité.**



LE VOTE PAR PROCURATION

La **procuracion** sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance du domicile ou du lieu de travail.

Elle peut être faite sur le formulaire de demande disponible au guichet de l'une de ces autorités.

Formulaire disponible :

- > au guichet de la gendarmerie
- > sur www.castenau-de-guers.com



Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune, d'inscription sur les listes électorales le jour du vote, vous avez la possibilité de désigner un autre électeur pour voter à votre place par procuracion.

Désormais, le formulaire de demande de vote par procuracion est aussi disponible en ligne - www.casacast.com

Plus d'informations sur www.interieur.gouv.fr



SECOND TRIMESTRE 2013-14 ON NE S'ENNUIE TOUJOURS PAS...!!!

Le deuxième trimestre suit son cours à l'école des Sautarochs avec des vacances d'hiver tardives cette année du 1er au 16 mars!!!

Les enseignantes accueillent, cette année encore, avec grand plaisir, les **interventions en chant choral de Franck Malbert**, qui sont entièrement prises en charge par la commune.

La chorale a donc repris début janvier, elle a lieu tous les vendredis après midi à la Maison du Peuple de 14h à 16h pour les GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2 et nouveauté.... de 16h à 16h30 pour les Maternelles.

Les enfants ont été ravis de retrouver Franck!!!

Les classes de CE et CM font partie cette année d'un **projet danse en**

partenariat avec le Conseil Général et le Festival "Molière dans tous ses éclats".

Les enfants se sont donc rendus au théâtre de Pézenas pour assister à un spectacle de danse contemporaine pour un premier contact avec la Chorégraphe, Kirsten Debrock, qui interviendra en Mai à l'école.

Depuis le 10 janvier, les enfants de la classe de TPS/PS/MS se rendent à la **piscine couverte de Pézenas**, le vendredi matin, pour la découverte de la natation. Le transport est pris en charge par la commune et la C.A.H.M.



La chorégraphe Kirsten Debrock

Un grand merci aux nombreux parents qui ont accepté de passer l'agrément pour nous accompagner dans l'eau !!!!

Le loto du 22/02/2014 et la Tombola de l'école ont eu beaucoup de succès et ont permis de récolter 2400 euros au profit de la Coopérative Scolaire!!!!

Les enfants de l'école remercient donc tous les parents et amis de l'école, la Mairie, le Comité des Fêtes et le Club du 3ème âge pour leur participation et leur soutien, ce qui leur permettra de **réaliser un beau voyage scolaire du 22 au 25 avril à Fondamente dans l'Aveyron.**

La Directrice, Julie NADAL, pour l'équipe pédagogique.

RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE DE L'ECOLE

Depuis quelques années, l'école était équipée d'ordinateurs d'occasion par le biais du Conseil Général. Ce type de machine équipe de nombreuses écoles du territoire. Recyclés, ces ordinateurs ont une performance limitée dans le temps.

Afin d'anticiper les changements futurs liés à la progression très rapide de la technologie informatique qui

pousse à renouveler les machines très régulièrement, la municipalité a doté l'école des Sautarochs de **8 nouveaux ordinateurs adaptés** par le biais d'un contrat de location. Cela permettra le renouvellement régulier des ordinateurs lorsqu'ils seront devenus obsolètes.

Le contrat est très intéressant puisqu'il représente un coût d'environ 10€/ordinateur/mois.



→ L'INTERVIEW : Jean-Claude MITHOUARD

Depuis un peu plus d'un an, nous rencontrons régulièrement le nouveau correspondant local du Midi Libre lors des activités qui se déroulent sur la commune. Jean-Claude Mithouard est un homme à la fois discret et consciencieux. Il met un point d'honneur à rendre ses articles complets et vivants, et prend de nombreuses photos qu'il offre en consultation sur internet.

Les Echos de Castelnau avait rencontré M. Laroze qui fut le correspond précédent. Maintenant, c'est au tour de M. Mithouard de passer, le temps d'une interview, de l'ombre à la lumière.



Les Echos De Castelnau : Pour paraphraser le titre de l'émission de radio du piscenois Patrick Delbac sur Radio Pays d'Hérault, nous vous posons cette question simple : « Et vous, d'où venez-vous ? »

Jean-Claude Mithouard : Je viens d'une famille très modeste originaire de la région de Rambouillet. Mon père était jardinier et ma mère ne travaillait pas. Nous n'avions pas les moyens de partir en vacances. Mes parents ne conduisaient pas non plus. Dès le plus jeune âge, j'ai appris les travaux manuels car nous faisons tout nous-mêmes. Je faisais mes propres jouets en bois par exemple. Mais je n'en n'étais pas malheureux pour autant.

L.E.D.C. : Et à l'école, comment ça se passait ?

J-C M. : Quand je n'étais pas 1er de la classe, ça me chagrinait ! Cela m'a permis d'avoir le choix de mes études. J'étais très attiré par les sciences. Après les classes préparatoires en biologie, j'avais réussi en 1968 « l'Agro et Normale sup ». J'ai finalement choisi AgroParisTech mais je remettais en cause la méthode pédagogique des professeurs car je trouvais qu'ils manquaient de vision « élargie ». Devenu ingénieur agronome j'ai tâté un peu de la recherche à l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) mais je ne me voyais pas passer ma vie sur des études très spécialisées, j'étais plus attiré par les sciences globales.

L.E.D.C. : Qu'avez-vous fait après la formation ?

J-C M. : En 1971, j'ai fait la coopération militaire en Algérie. J'avais 23 ans. A la fin de mon service, le Ministère Algérien de l'Agriculture et de la Réforme Agraire m'a demandé de rester deux ans de plus en tant que coopérant civil. En 1974, je me suis marié au consulat d'Alger avec une coopérante française, puis nous sommes rentrés en France. A cette époque, il était très facile de trouver du travail et j'ai été pris dès mon arrivée dans un centre de formation pour adultes à Reims où je formais les salariés dans les coopératives. J'y ai côtoyé de nombreuses personnalités

intéressantes et influentes, notamment Henri Nallet qui n'était pas encore connu et qui formait les administrateurs de coopératives. Au bout de deux ans, j'ai été nommé directeur du centre suite au départ du précédent directeur. A partir de ce moment, j'ai aussi fait de la formation pour les "cadres paysans", les administrateurs de coopératives. J'en profitais pour tester mes méthodes de pédagogie que j'ai acquises à la fois sur le tas, par des formations et en lisant beaucoup. J'étais une véritable éponge ! En tant que Directeur du C.R.F.P.S. (Comité Régional de Formation Professionnel et Social) à Reims, j'ai passé mon temps à sillonner la région Champagne Ardennes jusqu'en 1984.

L.E.D.C. : Votre travail a-t-il évolué par la suite ?

J-C M. : En effet. Lorsque mon président s'est engagé au niveau européen et a pris des responsabilités à Bruxelles, il m'a proposé de travailler avec lui en me nommant Directeur de la Chambre Régionale d'Agriculture de Champagne Ardennes. Dans cette région où les gros producteurs céréaliers et le champagne prédominaient, ce n'était pas simple de faire prospérer les petits exploitants. C'est dans ce contexte que j'ai côtoyé notamment un certain Jacques Delors.

En outre, c'était une époque où l'on cherchait comment faire pour écouler les stocks de céréales trop importants. J'ai alors soutenu l'idée de *valorisations non agricoles* et le concept de *bio-raffinerie* qui permet de chercher d'autres façons d'exploiter le blé par exemple. Il s'agissait de produire d'autres molécules de façon naturelle, sans chimie. Pour cela, il faut faire l'élevage de micro-organismes capables de synthétiser des molécules. Depuis, cette recherche s'est développée et beaucoup d'autres molécules sont produites maintenant selon ce même procédé.

J'ai aussi porté un projet de création de *pôles d'excellence* dans les régions. Nous avons fondé le pôle *industries et agro-ressources* regroupant les compétences de la Région Picardie et de la Région Champagne Ardennes à Laon.

L.E.D.C. : Vous sentiez-vous reconnu dans ce travail ?

J-C.M. : En effet puisqu'en 1997, j'ai reçu les insignes d'**Officier du Mérite Agricole** par Joseph Yverneau, président du Comité des Organisations Professionnelles Agricoles à Bruxelles et président de la Chambre Régionale d'Agriculture.

Avant mon départ en retraite, j'ai réussi à faire venir *l'école Centrale de Paris*, une école extrêmement réputée, et *l'AgroParisTech* (sciences et technologies du vivant), mon ancienne école, sur un même site géré par les Régions Champagne Ardennes et Picardie. Il deviendra lors de l'inauguration en avril prochain *l'Institut International de Biotechnologie*. Cela va permettre de renforcer le pôle de la biotechnologie en France.

L.E.D.C. : Après une telle carrière en Champagne Ardennes, qu'est-ce qui vous a attiré à Castelnau ?

J-C.M. : Mon épouse est née à Pézenas. Je venais déjà dans la région dans les années 70. J'ai connu Castelnau à ce moment là. J'avais promis à mon épouse qui ne se plaisait pas où nous étions de venir habiter ici dès mon départ à la retraite. D'ailleurs, nous étions ici dès le lendemain de mon départ !

L.E.D.C. : Et la retraite, ça se passe comment ?

J-C.M. : J'ai mis du temps à m'acclimater, le manque d'activités a été très pesant pour moi. Alors je me suis engagé aux Restos du Cœur à Pézenas pendant 3 ans, puis j'ai accepté de prendre la succession d'Edmond Laroze en tant que correspondant local du Midi Libre. Actuellement, je fais partie également du secours populaire et du CCAS de la commune.

J'ai coutume de dire que la seule chose que je sais faire, c'est *travailler*. Du coup, je m'adonne à ma passion qui est le bricolage. Si on veut me voir dans mon élément, il faut venir dans mon atelier avec tous les outils bien rangés, de tous les corps de métier !

Propos recueillis par Cédric Chauveau pour Les Echos de Castelnau



SA TP

Tous travaux de terrassement :
fondations, piscine, fouilles,
curage, abords villa,
création d'accès, vrd...

SERVET Alexis

Conducteur d'engins



3 rue des muses
34120 Castelnau de Guers

06 47 98 53 26

alexis.servet@orange.fr

www.facebook.com/SATP

SA TP - Alexis SERVET

*Tous travaux de terrassement : fondations,
piscines, fouilles, curage, abords de villas,
créations d'accès, VRD ... Devis gratuit.*

3, rue des Muses, 34120 Castelnau de Guers

> 06 47 98 53 26

> alexis.servet@orange.fr

> www.facebook.com/SATP

Mimi & Cie...

Le printemps est (presque) là et les nouvelles créations de Mimi & Cie aussi !! Découvrez ses nouveautés - robes, foulards, sacs - sur son blog (mimietcompagnie.overblog.com), sur FaceBook ou encore dans son atelier au 12, Quartier Saint Jacques (sur rdv au 06 82 08 74 49).

Elle se fera également un plaisir de réaliser vos cadeaux personnalisés avec des broderies originales (naissances, fête des mères, occasions spéciales !!).

Toutes ses créations sont uniques et se renouvellent au gré de ses découvertes !

Venez vous faire plaisir ou trouver le cadeau qui comblera vos amis ou la famille ..."

Marie-Laure Steiler

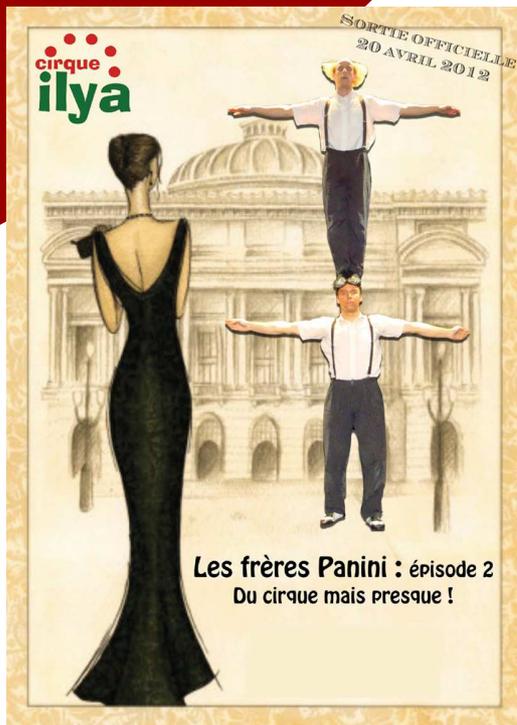


LE PETIT MARCHÉ



Tous les mercredis matin, place de la Mairie :

- > coquillages et poissons
- > boucherie chevaline
- > fruits et légumes
- > fromages, charcuterie et aligot
- > plantes fleuries



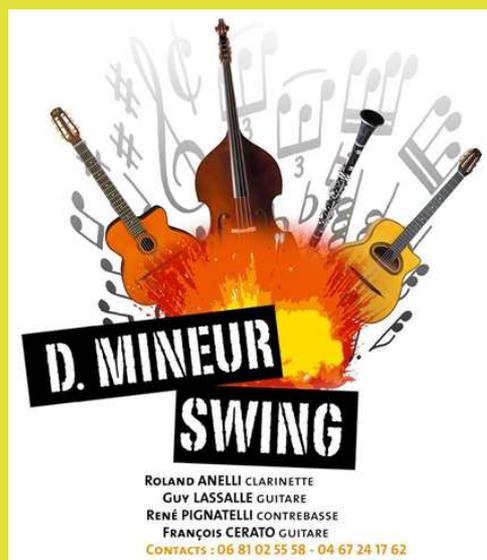
FESTIVAL SAPERLIPOPETTE



Une nouvelle fois cette année, la commune reste fidèle à son engagement de dynamiser l'offre culturelle pour tous les publics en répondant positivement à la proposition de partenariat du Conseil Général à l'occasion du festival Saperlipopette.

Le spectacle « Les frères Panini : épisode 2. Du cirque, mais presque! » se jouera à la Maison du Peuple le vendredi 23 mai à 18h30.

Cet événement sera étoffé par la participation de l'association **Simple et Bon** qui proposera aux jeunes Castelnaulais des activités complémentaires en amont du spectacle. D'autres pistes sont en cours de réflexion, notamment une sensibilisation à l'école par les artistes du spectacle.



L'association **Castelnotes** présente
En partenariat avec la **Municipalité**,



Les D. MINEUR SWING en concert
Soirée jazz manouche
À la Maison du Peuple
Samedi 05 avril

Plus d'informations prochainement.

RETOUR SUR LA FÊTE VOTIVE

Midi Libre du 22/01/2014 - Par Jean-Claude Mithouard

Même les bonnes choses ont une fin et la fête de Castelnaud n'échappe pas à la règle. L'équipe du Comité des fêtes affiche sa satisfaction et va pouvoir prendre un peu de repos bien mérité.

La fête votive s'est achevée ce mercredi 22 janvier par le traditionnel loto des enfants qui permet de gagner des tours de manège et des friandises. Les autres lotos ont également connu une très bonne participation. L'aubade musicale dans le village a représenté un moment très apprécié et l'initiation au badminton par le



COC constituait la nouveauté de cette édition.

Si les animations musicales de Paul Selmer ont généré l'affluence pendant le week-end, la fréquentation a marqué le pas pour la dernière soirée « cotillons » de mardi, ce qui est dommage au vu des moyens mis en œuvre.

Néanmoins la présidente du Comité des fêtes, Karima Benouar, se déclare très satisfaite et elle tient à remercier les bénévoles qui sont venus lui prêter main forte. Il va falloir bientôt penser à Carnaval.

REPAS DES AINES



Pas moins de 113 participants ont partagé le repas des aînés le 28 février dernier à la salle polyvalente Ce repas proposé par *Va-tou traiteur* et offert par la municipi-

palité était *animé par Pacific Spectacle*. L'introduction de M. le Maire fut l'occasion de décorer d'un bouquet non pas une mais deux doyennes de l'assemblée, *Mmes*

Boniol et Christol, leur anniversaire étant seulement à quelques jours d'intervalle.

Un troisième bouquet a été remis à *Annie Roumegoux*, la présidente du club du 3ème Âge qui n'avait pas compté ses efforts, une fois encore, pour décorer la salle grâce à son ingéniosité et aux matériaux qu'elle s'évertue à récupérer tout au long de l'année.

Entre les plats, l'animation eut un franc succès! Elle était ponctuée par des chansons de référence, de Piaf à Moustaki, et des danses.

Cette occasion permet chaque année aux aînés du village de se retrouver dans un moment de détente fort appréciable.

Gageons que cette tradition perdrera encore longtemps à Castelnau!

Midi Libre du 12/01/2014 - Par Jean-Claude Mithouard

VOEUX DU MAIRE DE CASTELNAU-DE-GUERS ESPOIR ET FRATERNITÉ POUR 2014

Après un instant de silence à la mémoire des morts de la commune et plus particulièrement de Michel Guiraud et de Marc-André Nicolet, le maire Jean-Charles Sers a invité la salle à former, un instant, une grande chaîne de solidarité en se tenant la main.

Puis il a passé en revue les nombreuses associations de Castelnau de Guers en témoignage de l'esprit de fraternité qui règne au village avant d'effectuer une rétrospective des actions engagées par la municipalité en 2013. Il a évoqué, entre autres, la vente effective des terrains permettant de démarrer les logements sociaux, l'agropastoralisme, le projet hôtelier



Annie Roumegoux a reçu une médaille bien méritée

au château et la cave coopérative qui ne pourra pas être réhabilitée en raison du coût restant à la charge de la commune.

Il a rappelé les attributions dévolues à chaque conseiller et souligné l'esprit d'équipe qui régnait. C'est alors qu'Adam Da Silva s'est rendu au micro pour lui offrir, après un bref éloge, l'arme fatale d'un assortiment de chocolaterie que notre gourmand

édile saura défendre quand un petit garçon montera sur l'estrade pour tenter de lui subtiliser.

Comme chaque année, la municipalité a tenu à rendre hommage à deux personnes en leur remettant la médaille de la ville. Tout d'abord le conseiller général Michel Gaudy pour ses

32 années au service des communes, puis à Annie Roumegoux, la dynamique présidente du Club du 3e âge qui ne tient jamais en place et emmène ses adhérents par monts et par vaux.

Jean-Charles Sers achèvera son intervention en rappelant que l'essentiel n'est pas d'avancer vite mais de ne jamais s'arrêter et qu'il avait espoir dans les idées et dans les mots pour les traduire. Il concluait en souhaitant espoir et fraternité pour 2014.

« INCROYABLE! L'ŒUVRE DE TIENNOUCH A DISPARU! »

Quelle ne fut pas la stupeur de notre sculpteur local, lorsque hier matin, en entrant dans son atelier, il découvrit l'œuvre tant décriée vierge de tout travail !!! Il n'en cru pas ses yeux, se jeta sur le journal pour bien relire l'article, et se rendit à l'évidence. Non il ne rêvait pas, son travail avait bien disparu!!

Il courut à toutes jambes au bureau de la Policière Municipale.

« Bonjour Monsieur Tiennouch, que vous arrive-t-il ?

- Mes gravures ont disparu !!

- Comment cela disparues, elles ne sont plus sur le panneau de bois ??

- C'est bien cela.

- Ah Bon! Avez-vous ces derniers jours remarqué quelque chose d'anormal ?

- J'ai entendu il y a une semaine environ aboyer quelques chiens un peu plus bas, mais je me suis dit qu'avec le printemps et les journées qui allongent, cette situation était propice à des visites de démarchage de toutes sortes.

- Oui c'est sûr, mais encore ?

- Il est vrai qu'il y a deux jours, les chiens qui aboyaient semblaient être plus proches, mais vous savez, mon atelier est juste en dessous de l'église, de l'école et de la mairie. Ces bâtiments attirent du monde...

- Excusez-moi, je répons au téléphone. Police Municipale, bonjour, je vous écoute.

- C'est la Maison du Peuple.

- Je ne vous entends pas.

- C'est la Maison du Peuple.

- Vous êtes la... *Maison du Peuple*, mais ce n'est pas possible !!!

- Si, et c'est moi qui ait pris les sculptures.

- Comment ?

- C'est moi qui ait pris les sculptures, vous savez où je suis, venez-voir.

Tout ce qu'il y a d'humain dans la mairie sort et se rend à la montée de la garrenne. C'est hallucinant. La Maison du Peuple est là, grande ouverte, les statues sont blotties contre elle juste au-dessus de la porte d'entrée.

« Avancez vous s'il vous plait, je vais tout vous expliquer », lança-t-elle d'une

voix douce et mélodieuse.

- Lorsque j'ai vu passer ce panneau de bois sur le camion municipal il y a quelques mois, j'en suis tombée immédiatement amoureuse. Malheureusement, celui-ci a disparu derrière l'école. Où donc pouviez-vous l'avoir emmené ?

J'ai ouvert bien grandes mes oreilles, et je n'ai pas eu à attendre longtemps. Les ragots vont bon train dans notre village. Il était donc chez Tiennouch. Je décidais de m'y rendre pour faire ma cour dès la première nuit de pleine lune.

Par chance, l'artiste était profondément endormi, éreinté par une dure journée de labeur, et de plus, la porte n'était pas fermée à clé. Je ne vous raconte pas la tête que faisaient les personnages quand ils ont vu une Maison du Peuple s'approcher d'eux et tenter de les séduire !

Les premiers à me rejoindre ont été les plus « cabotins » d'entre eux, Georges et Charlie et rapidement, tous étaient accrochés à mon cou.

Remplis de bonheur, nous sommes donc revenus à cet emplacement que je n'avais jamais quitté auparavant, et chemin faisant, je leur racontais ce qu'était ma vie depuis plus de cinquante ans.

Ah, j'en ai vu des chanteurs, des acteurs, des conteurs, tous ce qui se fait de mieux. Un public toujours plus nombreux qui sortait de moi avec des souvenirs éternels, mais personne ne faisait attention à moi.

Pire, il y a sept ans, accusée sans preuve d'être atteinte d'une maladie honteuse, j'ai failli être rasée.

- Nous entendons bien cela, mais était-ce une raison pour...

- S'il vous plait, laissez les moi, regardez, nous allons si bien, un énorme vide vient d'être comblé. S'il vous plait !! »

La Maison du Peuple se tut. Ses portes se refermèrent et l'on vit, vous ne le croirez pas, sortie de la plus haute fenêtre ce qui semblait être une goutte d'eau ruisser sur sa façade et tomber à nos pieds.

L'émotion étreignait chacun de nous, et d'une seule voix, nous avons dit :

« Madame la Maison du Peuple, cette sculpture, de toutes façons, elle est pour vous ».

Nous sommes repartis, et pendant que nous descendions ses escaliers, nous avons entendu venant de l'intérieur :

« MERCI ».

« La Tortue de Castelnaud »

Chapitre 4

Sensible au chagrin de Jeannette, un taureau, qui paissait dans son enclos, passa le mot aux autres animaux de Castelnaud et des environs : Sauvons Pierre et sa Jeannette avec ! Tous reprirent à l'unisson : Et sa Jeannette avec !



Ils venaient d'inventer les premières paroles de la célèbre chanson : Ne pleure pas Jeannette.

Le poulain de Pézenas, ayant réputation de vaillance, se mit dans l'idée de faire traverser la belle. Mais le poulain



était tout petit, si petit que si Jeannette acceptait de grimper sur son dos, sa robe de mariée trainerait dans l'eau.

Le coeur ravagé, elle dut renoncer à cette solution.

Ses lamentations redoublèrent. Ses sanglots furent entendus par la chèvre de Montagnac, qui, inquiète de la santé mentale de la pleureuse, se précipita et lui proposa de boire un coup de son lait magique pour recouvrer l'espoir.

Il était temps car les pleurs de Jeannette avaient fait monter, dangereusement, les eaux du fleuve !

Tous les animaux emblématiques des alentours reprirent en chœur :

*Ne pleure pas Jeannette,
Tra, lallallallalla lla llallalla lla lla,
Ne pleure pas Jeannette,
Nous te marierons, Nous te marierons,
Avec le fils d'un prince,
Tra, lallallallalla lla llallalla lla lla,
Avec le fils d'un prince,
Ou celui d'un baron, ou celui d'un baron !*

A suivre...



A.S.P.A.H.C.*

En vue des commémorations du centenaire de la première guerre mondiale, l'A.S.P.A.H.C. recherche toutes sortes de documents pour illustrer le sujet (photos, objets) qui seront restitués à leur propriétaire après numérisation.

Contacter Noël Houllès au 04 67 98 04 58 ou les déposer en mairie.

A partir du mois d'avril, des sorties et des conférences vont être organisées. D'ores et déjà on peut retenir que le jeudi 17 avril aura lieu une conférence de Céline Pardies, archéologue à la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée qui présentera le résultat de ses interventions dans la région.

A.S.P.A.H.C.* : Association de Sauvegarde du Patrimoine Archéologique et Historique de Castelnaud de Guers

Puis le 12 juin, Jean Claude Rivière viendra nous parler du passionnant sujet du trésor de Rennes-le-château.

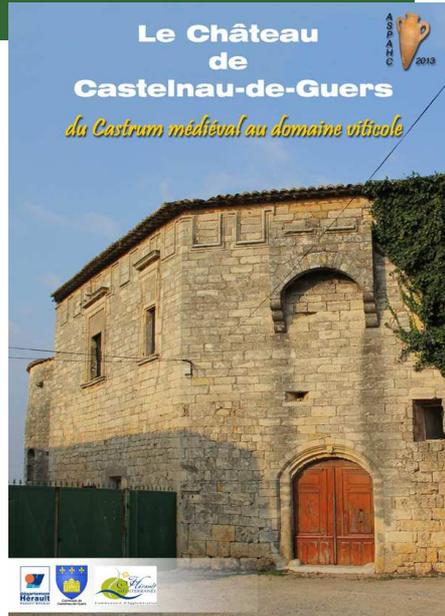
Nous recherchons, en vue d'une publication sur les lieux de culte de la commune, des photographies des processions à Saint-Nicolas.

Contacteur Louis-Francis Tolini au 04 67 98 37 96.

Les personnes intéressées par nos activités peuvent adhérer à notre association.

Carte de membre : 12€/adulte et 5€/scolaires et demandeurs d'emploi.

Renseignements : 04 67 98 04 58 et aspahc@yahoo.fr



En vente auprès de l'A.S.P.A.H.C. (10€)

CASTELNOTES



Le 21 décembre dernier, Castelnotes accueillait le bluesman Donald Ray Johnson en tournée avec Gaspard Ossikian et son "blues band" à la Maison du Peuple. Ce concert, en partenariat avec la municipalité, a permis à un public nombreux, attentif et conquis d'apprécier l'envergure de cet artiste originaire du Texas qui a su une nouvelle fois distiller son sens inné du blues, accompagné efficacement par Gaspard Ossikian, le Castelnaulais de l'équipe, et ses partenaires.

Nous remercions tous les jeunes du village qui sont venus nous prêter main forte lors de la mise en place de la salle. Certains étaient attendus, d'autres sont venus spontanément. Finalement, ils étaient plus d'une dizaine dans l'après midi à nous aider à positionner les chaises, les guéridons et les tonneaux!

Quelques-uns sont restés pour accueillir les musiciens avec le tradi-



tionnel "catering" qui désigne l'endroit où l'on met à disposition des artistes de quoi se restaurer un peu avant de faire les essais de son.

Grâce à la démarche de la municipalité d'emprunter le matériel nécessaire pour le son et la lumière à l'ARTDA (parc de matériel du Conseil Général de l'Hérault), conseillée en cela par le Castelnaulais Nicolas Crespo, technicien du spectacle vivant qui s'est également occupé de gérer le son et la lumière pendant le concert, **le public a bénéficié de conditions d'écoute dignes de salles beaucoup plus prestigieuses.**

De plus, l'association Castelnotes souhaite à l'avenir mettre encore plus l'accent sur la maîtrise du volume sonore, afin que chacun puisse profiter pleinement de l'événement.

Les prochains rendez-vous sont en cours d'élaboration.

Dans les tuyaux actuellement : du jazz manouche, du chant choral, du jazz vocal, de la musique irlandaise, etc. Les informations vous seront communiquées très bientôt.

Vous pouvez déjà noter le prochain rendez-vous :

Samedi 5 avril, avec la venue des **"D mineurs Swing"**, groupe de jazz manouche qui compte en ses rangs un certain François Cérato, ancien directeur de l'école des Sautarochs qui a décidément... plus d'une corde à sa guitare!



La joyeuse équipe des D mineurs swing!

Renseignements : 06 86 71 42 38



CLUB DU 3E AGE



Conseil d'Administration renouvelé et nouveau bureau avec :

- Présidente : Mme Annie ROUMEGOUX
- Vice-présidente : Mme Josette THIEULE
- Trésorière : Mme Annie BRISSIAUD
- Vice Trésorière : Mme Laurence ICHE
- Secrétaire : Mme Gisèle SEGURA
- Vice secrétaire : Mme Jackie CAMBI

Et Mme Monique BONNETON, Mme Claudine MASCON, Mme Françoise MURAT, Mme Aimée NAVILLE, Mme Paule SOULIE, et M. Guy VIALLES.

Merci à nos adhérents masculins qui installent les tables et les chaises et les rangent en fin de journée.
 Merci aux responsables du petit Loto du vendredi.
 Merci aux dames qui font de si jolis ouvrages à l'atelier du mercredi.

REPAS DU 7 FEVRIER

Nous étions 106 ainés à avoir répondu à l'invitation du Club pour le **repas annuel** du 7 février. Les tables étaient décorées avec la petite touche personnelle d'Annie notre Présidente.

Le repas était préparé par le traiteur de Bélarga et a ravi les participants. La musique de notre animateur préféré, Claude BELMONT, a emballé tout le monde. Les serviettes ont tourné lors de la fameuse chanson de Patrick Sébastien.

Entre deux plats, pas mal de personnes se sont mises dans la danse et ont continué toute l'après-midi. Chacun est reparti avec son petit cadeau souvenir et son petit pot de confiture préparé par Annie.

Coup de chapeau adressé à la Présidente et à son équipe de bénévoles!



Joie de se retrouver aussi nombreux, joie de l'ambiance et de l'amitié, c'est avec regret que les danseurs quittèrent la piste vers 18h en se promettant de se retrouver l'an prochain.

Club du 3e AGE

LOTO

DIMANCHE 16 MARS
17h à la Maison du Peuple



****16 QUINES****
****2 CARTONS PLEINS****

LES CHATS LIBRES DE CASTELNAU DE GUERS

A la mi-février, une jolie chatte tigrée à poils longs âgée de 4 à 5 mois environ a été trouvée dans le secteur de la route d'Aumes.



tons « encombrants » qu'il n'est pas toujours facile de placer. La rue hélas, reste souvent le « dépôt » de ces malheureux.

Elle aime les câlins et les intérieurs ; ce n'est pas une chatte des rues ; elle n'a jamais été réclamée, elle est donc abandonnée.

Le chat est un animal domestique et non un jouet que l'on « jette » lorsqu'on se lasse. Elever un animal entraîne des frais. La stérilisation d'une chatte coûte 121€, celle du mâle coûte 70€.

Castré, le chat ne marque plus son territoire, ne fugue plus et ne se bat plus. La femelle stérilisée évite le problème des cha-

Nous rappelons, une fois encore, que l'Association ne finance pas la stérilisation des chats domestiques, elle se consacre aux chats des rues sans maître. Ses ressources proviennent des subventions de la mairie et de la générosité de ceux qui cotisent ou achètent nos produits.

En revanche, l'Association offre la stérilisation des chats abandonnés, adoptés par son intermédiaire.

Tel : 07 61 04 48 95
 ou 04 67 21 67 55

CLUB OMNISPORT CASTELNAULAIS



Photo JC Mithouard

3 EVENEMENTS REUSSIS !!!!!

Le 22 décembre, le C.O.C. avait organisé le 1er concours de pétanque de Noël. Le ciel était avec nous car nous avons bénéficié d'une matinée exceptionnelle, avec un soleil radieux. Le concours a été très disputé et aux dires de tous les participants, ce fut un bon moment où se mélangèrent sérieux et application avec plaisanteries et franches rigolades.

A refaire au prochain Noël !

Le samedi 18 janvier, le C.O.C. proposait une présentation/initiation au Bad-

minton dans le cadre de la fête locale. La participation de nombreuses personnes du village a permis d'organiser des petits matchs où s'affrontaient jeunes et moins jeunes, parents et enfants sur un même pied d'égalité devant ce sport nouveau pour eux. Le tout géré de main de maître par l'inusable Driss.

Un grand merci au Comité des Fêtes qui nous a donné l'occasion de participer à la fête du village.

Le 15 février, lendemain de la St Valentin, nous proposons une soirée-repas sur ce thème. Plus d'une centaine de personnes étaient là et ont apprécié le menu concocté à l'occasion par nos cuisinières. Merci et bravo à elles !

Plusieurs animations étaient proposées au cours du repas. Ainsi nous avons assisté à des démonstrations de danse de nos jeunes élèves qui ont été très applaudies. Nous avons vécu un grand moment d'humour et de rigolade avec la prestation amicale de Daniel Trubert qui nous a ingénieusement démontré que St Va-

lentin connu dans le monde entier était en réalité Castelnaulais. Merci Daniel de rétablir la vérité !

Nous ne pouvions en rester là, aussi Leslie et Zizou ont fait chanter la salle à travers un Karaoke aussi endiable que surprenant. En effet, les volontaires ont été nombreux et si leur talent ne fait aucun doute, leurs interprétations de Goldman ou de Brel ne sont pas prêtes d'être disque d'or...

Bien sûr, la soirée s'est terminée par l'animation de la sono du Club gérée impeccablement par un Guilhem en grande forme qui a entraîné les danseurs jusqu'au petit matin dans une super ambiance.

TAMBOURIN

Nous vous rappelons la reprise du championnat Sénior de Tambourin le 5 avril à l'extérieur, et le 12 avril à la maison contre Vendémian.

Comme chaque année, nous vous demandons de venir nombreux soutenir Castelnaud et découvrir un sport passionnant.



Contactez-nous par mail : clubomnisportcastelnaulais@gmail.com

TAMBOURIN : LA PERF'!



Les 8 et 9 février se déroulait la 21e Coupe d'Europe de Tambourin en salle à Barcelone. L'équipe masculine de Florensac y défendait son titre et voulait étoffer un palmarès déjà copieusement fourni : double champion d'Europe 2009 et 2013 et 8 fois champion de France ! Elle compte parmi ses rangs le

Castelnaulais Nicolas Bouisset.

Au bout du week-end et du suspense, les rouges et blancs revenaient en France avec un nouveau titre en poche puisqu'en terminant premier de leur poule, ils accédaient directement en demi-finale pour battre le TC Pennes Mirabeau-Pays d'Aix, puis ter-

minaient en beauté en battant les Italiens du Tamburello Ragusa sur le score sans appel de 13 à 5.

Bravo à toute l'équipe de Florensac, et plus particulièrement à Nicolas, le représentant de Castelnaud de Guers qui a su s'employer, comme il le fallait aux côtés de ses camarades pour relever ce beau défi !

ATELIER CREAS PASSIONS

Cet atelier qui ouvre ses portes aux adultes et ados en recherche de créations textiles et de découverte de la couture a commencé en janvier. Chacun selon son niveau apprend à couper, assembler et personnaliser ses propres créations, confection d'accessoires, de bijoux et de vêtements simples.

Le bonheur de porter ses propres créations et d'échanger autour d'un loisir commun.



Ces ateliers ont lieu le samedi matin de 10h à 12h à la salle attenante à la mairie.

Contact : Magali - 06 50 00 94 84
cfeepourvous@orange.fr
cfeepourvous.over-blog.com

COUSIDO DE PLEG A PLEG

Ce trimestre, nous avons la satisfaction d'accueillir de nouvelles adhérentes au sein de notre Association où la convivialité est toujours égale à elle-même.





ASSOCIATIONS DES PROPRIETAIRES ET CHASSEURS

La chasse arrive en fin de saison 2013/14. Déjà, le gibier reproducteur va être introduit sur le territoire de Castelnaud de Guers : lapins, faisans, perdrix rouges.

Randonneurs, promeneurs, veuillez avoir la gentillesse de tenir en laisse vos amis les chiens.

La chasse a donné l'autorisation pour une table d'orientation sur l'étendoir des fées à la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée tout en signalant qu'il faut prévenir les abus des motos, quads et VTT.



PAROISSE ST ROCH EN PISCENOIS, PAROISSE NOTRE DAME DU VAL D'HERAULT



La période qui arrive avec les mois de mars et d'avril est **riche d'évènements paroissiaux qui s'adressent autant aux petits ou aux jeunes qu'aux adultes.**

Le lundi 17 mars à la maison paroissiale St Roch à Pézenas le Mouvement Chrétien de Retraités aura sa journée de recollection et de prière. Retraités depuis quelques années ou tous nouveaux, vous y êtes cordialement invités.

Le dimanche 23 mars les responsables de la préparation au mariage accueilleront une vingtaine de couples pour une journée de réflexion et de partage au lycée Bonne Terre.

Le dimanche 30 mars, 9h30-16h, ce sont les parents et enfants qui vont faire leur 1ère communion qui passeront la journée au Lycée Bonne Terre pour la préparer.

Le samedi 5 avril sur le marché, les jeunes de l'aumônerie « le Phare » animeront le marché de Pézenas en fin de matinée autour du thème « Bouge ta Planète ».

Le dimanche 6 avril sera le dimanche animé par le C.C.F.D. Terre Solidaire pour soutenir des projets de développement dans le monde.

Puis viendra la Semaine Sainte :

Dimanche 13 avril : les Rameaux.

Jeudi 17 avril : Jeudi Saint.

Samedi 19 avril : Veillée Pascale avec Baptême d'enfants et de jeunes.

Dimanche 20 avril : Pâques.

Les 27, 28 et 29 avril, les 3ème et Lycéens sont invités au Rassemblement diocésain « Vise ta Planète » à Lourdes. **500 jeunes sont attendus.**

Le week-end du 3 et 4 mai, parents et enfants sont invités au **Voyage à Lourdes en car** (60€ pour les enfants, 70€ pour les adultes, tout compris.)

Le reste des activités sera annoncé plus tard.

Tout renseignement :

> 04 67 98 16 35

> stjean.pezenas@club-internet.fr

> www.catholique-pezenas.ccf.fr

A.D.E.P.



Notre association l'A.D.E.P. a été créée en 2004 pour lutter contre l'implantation d'éoliennes sur le plateau des Paredous, dans la garrigue de Castelnaud. l'A.D.E.P. est née dans un contexte difficile, puisque la municipalité de l'époque, dirigée par Madame Papini, était favorable au projet éolien. Heureusement la nouvelle équipe dirigée par Jean-Charles Sers, dans son premier conseil municipal a exprimé son opposition à cette implantation. **Cet appui sans condition nous a permis de gagner le procès en appel. Le permis de construire a été annulé.**

L'A.D.E.P., tout en restant attentive au développement des énergies nouvelles, à la modification de la législation, **s'est impliquée dans la préservation du site des Paredous.** D'abord en intervenant sur la mise en place d'une ZNIEFF (Zone

Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique), ensuite en **mettant en valeur par des dépliants deux sentiers de promenade et de découverte de la flore, des senteurs et des couleurs.** Dans cette démarche, comme bien d'autres associations, nous avons bénéficié des conseils informatiques du responsable de la culture.

Certes les associations doivent leur dynamisme à leur conseil d'administration, à leurs membres, elles le doivent aussi aux moyens qui leur sont donnés pour se faire connaître et organiser leurs activités. La volonté de promouvoir le tissu associatif en ouvrant les colonnes du journal municipal, en mettant à disposition deux grandes salles a permis l'expression de nombreux talents.

l'A.D.E.P. participe chaque année à la journée des associations par des

expositions à thème afin de faire connaître les fleurs, les plantes, la végétation riche et originale des Paredous.

Il reste beaucoup à faire pour rendre propre cette garrigue : surveiller les dépôts sauvages : ordures, vieux bidons, décombres et mettre en place une protection des sites sensibles comme l'étendoir aux fées.

Il reste également beaucoup à faire dans le cadre du Schéma Régional Climat Air Energie au niveau de l'implantation de l'éolien en Languedoc Roussillon.

Les décisions municipales ont dans un domaine comme dans l'autre une importance primordiale.

L'A.D.E.P. souhaite retrouver la même attention et la même orientation auprès du Conseil Municipal prochainement élu.

ITINER'ART

Itiner'Art

Castelnau de Guers

Sur les chemins d'ateliers d'art ...

Les artistes sont disponibles toute l'année, n'hésitez pas à les contacter !

Saison 2014

TIENNOUCH
Etienne Chambrelan
Sculpteur

3 rue Pittoresque

04 67 01 63 30
06 37 53 67 05

tiennouch@yahoo.fr
www.tiennouch.net

Mme MADO m'a dit...
Madeleine Ossikian
Peintre

Octobre à février

17 rue Tartare

Mars à septembre

2 rue Canabasserie PEZENAS

09 53 11 17 46
06 13 55 57 69

mado.ossikian@free.fr
madeleine.ossikian.over-blog.com

L'ART elier
Anna Hauser
Peintre/Plasticienne

15 Montée de la Garenne
(face Maison du Peuple)

06 83 25 76 86
04 67 35 07 72

anna.pellerin@orange.fr
www.annahauser.fr

2 Week-ends Portes ouvertes

8 et 9 mars de 10h/18 h

Vernissage le samedi 8 mars 18h30

Au 15 montée de la Garenne

Du nouveau à L'ART elier :

- Atelier/expo, nouvelle ambiance ouvert les WE
- « ART & VIN »
- Expo permanente au « Domaine de Castelnau »



15 et 16 mars de 10h /18h

vernissage le samedi 15 mars 18h30

L'artiste sera à l'œuvre !

Au 3 rue pittoresque

TIENNOUCH présente la sculpture en cours pour la Maison du Peuple



Mars à Septembre 14h/19 h sauf lundi

« Mme Mado m'a dit... » reprend ses quartiers d'été !

Ouverture de l'échoppe à Pézenas

2 rue Canabasserie (au dessus place Gambetta)



LA COMPAGNIE LES ROSSES MOUSTIQUES



L'association "Les Rosses Moustiques" est heureuse de reconduire cette année encore les **Visites Guidées et Théâtralisées**. Et cette année encore, nous prévoyons quelques nouveautés.

Mais aussi, nous serions heureux de voir des Castelnaulais se joindre à nous. Pour cela, il suffit de se costumer en villageois ou en bohémien dans le ton de l'époque, et de croiser le parcours des visiteurs, ou de mi-

mer une conversation à un endroit ou à un autre, ou encore d'apparaître à une fenêtre ou sur le pas d'une porte. Et libre à vous de participer à une ou deux, ou toutes les représentations.

Alors, rejoignez notre joyeuse équipe de bénévoles dans ces grands moments festifs!

Pour tout renseignement, contactez Jean Pellerin au 06 13 15 18 00 (avant 13h ou après 19h) ou sur jean.pellerin@voila.fr



ARTS AU CHÂTEAU DE GUERS



A l'occasion de la fête votive de Castelnau, les nombreux artistes de l'association ont eu le plaisir d'exposer leurs œuvres sur le thème "la Camargue" à la salle du Conseil Municipal à la mairie. Comme chaque année, l'exposition a eu un grand succès. La tombola a fait d'heureux gagnants.

Notre exposition annuelle se tiendra du 3 au 10 mai 2014.

Pour tout renseignement et inscriptions, contactez Mme Josette Ferrer au 04 67 98 84 85





Naissances



Bienvenue à

Maël PERIGOT

Hajar OUAHMID

Décès



Monsieur le Maire et son
Conseil Municipal
présentent leurs plus
sincères condoléances
aux familles de

Paule HOULES

François MEDINA

Marie CARAYON
épouse TRICOU

JOULIAN Françoise
épouse MARTINEZ

Janine LAREZE

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- ☞ **JEAN Georges, médecin généraliste** : 3 pl Mairie, **04 67 90 76 28**
- ☞ **RAYMOND-LAURÈS Françoise, psychologue** : 5 pl Jeu de Ballon , **04 67 90 75 03**
- ☞ **MICHELI Sylvie, psychologue** : 22 rue du Peyral, **04 67 98 37 86**
- ☞ **DEBAYLE MARTINE, orthophoniste** : 7bis Avenue des Sautarochs, **04 67 31 47 07**
- ☞ **SUCHET de RUS Sabrina, coach professionnelle pour adultes, enfants et adolescents** : 1 rue des Oliviers, **07 81 30 76 75**

ADMINISTRATIONS

MAIRIE

Du lundi au vendredi :
9h00 - 12h00 / 16h00 - 18h00

Samedi matin : permanence des
élus de 9h00 à 12h00.

Tel : 04 67 98 13 61
Fax : 04 67 98 09 38

En cas d'urgence :
06 75 51 69 98 (adjoint d'astreinte)
06 38 65 13 04 (Maire)

Mail : castelnau-de-guers@wanadoo.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au samedi : 9h30 - 12h00
Tel : 04 67 93 83 96

CENTRE DE LOISIRS

Le mercredi de 7h30 à 18h00

GARDERIE

Du lundi, mardi, jeudi, vendredi :
7h30 / 18h30

Tel : 04 67 30 29 59

GENDARMERIE PÉZENAS

Tel : 04 67 98 13 65

NUMÉROS UTILES

EDF – GDF (standard) : 0 810 00 34 34
EDF (Sécurité dépannage) : 0 810 333 334
GDF (Sécurité dépannage) : 0 810 433 134
GrDF (urgence) : 0 800 47 33 33
GrDF (projet) : 09 69 36 35 34

Quelles sont les dates des prochaines élections politiques ?

Élection	Date	Durée du mandat	Dernières élections
Municipales	23 et 30 mars 2014	6 ans	9 et 16 mars 2008
Européennes	25 mai 2014	5 ans	7 juin 2009
Départementales	2015	6 ans	Cantonales de 2008 ou 2011 selon les départements
Régionales	2015	6 ans	21 mars 2010
Présidentielle	2017	5 ans	22 avril et 6 mai 2012
Législatives	2017	5 ans	10 et 17 juin 2012



→ AGENDA

MARS 2014

MARS

- 📅 Samedi 15 & Dimanche 16/03 : PORTES OUVERTES TIENNOUCH (vernissage samedi 15 à 18h30)
- 📅 Dimanche 16/03 : LOTO (17h à la Maison du Peuple - Club du 3e Age)
- 📅 Lundi 17/03 : RENTRÉE SCOLAIRE
- 📅 Mercredi 19/03 : 52E ANNIVERSAIRE DU CESSEZ LE FEU DE LA GUERRE EN ALGÉRIE (F.N.A.C.A.)
- 📅 Dimanche 23/03 : ELECTIONS MUNICIPALES - 1ER TOUR
- 📅 Dimanche 30/03 : ELECTIONS MUNICIPALES - 2ND TOUR

AVRIL 2014

AVRIL

- 📅 Samedi 05/04 : D MINEURS SWING (concert Castelnotes)
- 📅 Samedi 12/04 : TAMBOURIN (Castelnau vs Vendemian)
- 📅 Dimanche 13/04 : LES RAMEAUX
- 📅 Jeudi 17/04 : JEUDI SAINT / CONFÉRENCE DE CÉLINE PARDIES (A.S.P.A.H.C.)
- 📅 Dimanche 20/04 : PÂQUES
- 📅 Jeudi 24/04 : CONGRÈS DÉPARTEMENTAL F.N.A.C.A. À MARSEILLAN

MAI 2014

MAI

- 📅 Du 03 au 10/05 : EXPOSITION D'ART PLASTIQUE (Arts au Château)
- 📅 Jeudi 08/05 : COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE
- 📅 Vendredi 23/05 : FESTIVAL SAPERLIPOPETTE—SPECTACLE « LES FRÈRES PANINI : EPISODE 2 » (18h30 Maison du Peuple)
- 📅 Dimanche 25/05 : ELECTIONS EUROPÉENES / THEATRE AVEC LA TROUPE « LES POURQUOI PAS » (Club 3e Age, 17h30 Maison du Peuple)

Retrouvez le détail des actualités sur www.castelnau-de-guers.com